Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Justificatif de parution

annonce parue le 05-04-2022 sur echodumardi.com
Département : Vaucluse

Adjugé à 72 000,00 €

Type de bien : Appartement avec terrasse
Mise à prix : 35 000 €
Localisation : SORGUES
Surface : 61 a et 82 ca
Date d'adjudication : 19/05/2022 à 14h00
Avocat poursuivant : Me Véronique MARCEL

PYXIS AVOCATS

La SELARL INTER-BARREAUX PYXIS AVOCATS,
prise en la personne de Me Véronique MARCEL, avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON,
demeurant Villa Juliette, 27 Bd Denis Soulier 84000 AVIGNON – Tél. 04 84 51 00 00

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES – EN UN LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur. A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON – 2 boulevard Limbert 84078 AVIGNON Cedex 9

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 19 MAI 2022 à 14 H 00

A la requête du : CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à conseil d'administration au capital de 1.331.400.718,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le N° 542 029 848, ayant son siège social sis182 avenue de France à PARIS (13ème), agissant par son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour avocat la SELARL INTER-BARREAUX PYXIS AVOCATS, prise en la personne de MeVéronique MARCEL, avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé LES JARDINS DE LA TRAILLE à SORGUES (84) 1181 chemin de Brantes, Quartier Bécassière Cadastré section CX, N° 1 et 2, d'une contenance totale de 61 a et 82 ca

LOT N° 314 : UN APPARTEMENT de type 2 d'environ 42,365 m2, au 1er étage, bâtiment C, porte N° C 14, comprenant : une pièce principale avec coin cuisine, une chambre avec placard, une salle de bain avec WC, et UNE TERRASSE d'environ 7,1 m2. Et les 108 / 10 000èmes de la propriété indivise du sol et des parties communes générales. Et les 479 / 10 000èmesparticuliers au bâtiment C.

LOT N° 403 : UNE PLACE DE PARKING N° C 14. Et les 13 / 10 000èmes de la propriété indivise du sol et des parties communes générales.

LE BIEN EST LIBRE DE TOUTE OCCUPATION

MISE A PRIX : 35 000 euros

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 3.500 € en un chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Pour enchérir le ministère d'un avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON est obligatoire.

Fait et rédigé à AVIGNON, le 21 Mars 2022 – Signé Me Véronique MARCEL, Avocat

RENSEIGNEMENTS :

1°) La SELARL INTER-BARREAUX PYXIS AVOCATS, prise en la personne de Me Véronique MARCEL, avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, demeurant Villa Juliette, 27 Bd Denis Soulier 84000 AVIGNON – T. 04 84 51 00 00 – Mail. accueil@pyxis-avocats.fr.

2°) La SELARL TAVIEAUX MORO – de La SELLE, prise en la personne de M e Nicolas TAVIEAUX-MORO, société d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid – 75008 PARIS – T. : 01.47.20.17.48 – www.tmdls.fr – Mail : ntavieauxmoro@tmdls.fr.

3°) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du TJ d'AVIGNON où il est déposé (RG n°21/00567) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant

VISITE SUR PLACE LE 2 MAI 2022 DE 10H À 11H

EFFECTUÉE PAR LA SOCIETE BONNAUD & VALENTINI, HUISSIER À AVIGNON

3953338

Publié le 05/04/2022